

# Saint-Péver

Bulletin municipal – Décembre 2010



Ce deuxième bulletin est au rendez-vous - une photographie de la commune en cette fin d'année 2010. Il dresse un bilan des réalisations de l'année écoulée et rend compte de la vie des associations. Nous avons connu deux épisodes de fortes intempéries avec la neige et la pluie, et ceux qui ont subi des dégâts dans leurs exploitations et bâtiments ont pu bénéficier de l'état de catastrophe naturelle. Je tiens à remercier tous les bénévoles qui ont donné un coup de main pour déblayer les routes pendant la neige. Nous avons perdu notre équipe de foot locale qui a fusionné avec l'Olympique du Trieux et ainsi créer le Trieux Football Club. Souhaitons longue vie à cette nouvelle formation. Une nouvelle association est née « Promenons nous dans les bois » sous la présidence de Jeff Thoraval qui avec son équipe s'investit pour faire découvrir à un large public, la faune et la flore du massif forestier du Bois-Meur / Bois d'Avaugour. Je salue surtout l'arrivée de deux nouveaux artisans sur la commune : un carreleur Franck Ollivier qui habite Restudo et un mécanicien Yannick Derrien qui a ouvert son garage dans le bourg. Je souhaite bon vent à ces deux jeunes entreprises. Le bar de la Mairie est fermé mais j'espère que très vite il va reprendre son activité. Je ne conçois pas le bourg de Saint-Péver sans son bar. Nous avons pris notre temps pour le nouveau préau de l'école. Ce projet est presque abouti et verra sa réalisation se concrétiser en 2011. J'ai aussi à cœur de redonner un coup de jeunesse au boulodrome en fermant la façade afin de pouvoir utiliser cet espace par tous les temps. En 2011 nous ferons une pose sur la voirie et nous contracterons un emprunt afin financer ces deux projets et le solde des travaux de voirie 2010. L'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à tous une bonne année 2011. Je vous convie à la cérémonie des vœux le 22 janvier. Un vin d'honneur sera offert, suivi d'un repas.

Le Maire - Jean Jourden

## Vœux du maire 2010



### Des camélias pour les enfants nés en 2009

«Il y a un an, j'étais tout juste élu maire de la commune», a souligné Jean Jourden, avant de présenter le bilan de l'année 2009, riche en investissements. Le maire a ensuite abordé les projets en perspective pour 2010. «Nos investissements concernent le bâtiment socioculturel (couverture, entretien, bardage), la voirie, la réalisation d'un préau et d'un bloc sanitaire à l'école. Les deux grands projets sont l'assainissement et la carte communale». Le maire a aussi ajouté qu'une réflexion allait être menée sur l'agrandissement de la salle polyvalente. Il a ensuite adressé ses remerciements à tous ceux qui s'investissent dans la vie communale et présenté ses vœux aux invités et à la population. La cérémonie a été suivie d'un vin d'honneur et d'un repas.



### Vœux au doyen

Louis Pommelec est né le 9 août 1923, au village de Kerbanel, à Plésidy. Il s'est marié avec Simone Perro, le 21 février 1950. Le couple s'est installé dans le commerce familial (bar-boucherie-charcuterie), à La Croix, à Senven-Léhart. La renommée de leur commerce dépassait largement les frontières de la commune. Et aujourd'hui encore, on vient de loin pour acheter la charcuterie faite maison. À l'heure de

la retraite, le 1er avril 1984, Louis et Simone ont passé le relais à Vonnick, l'une de leurs filles, et se sont installés à Pont-Clet, à Saint-Péver. Ils sont restés 25 ans, dans leur grande maison, avec un vaste terrain qui est devenu difficile à entretenir. Le couple a alors choisi de rejoindre le foyer-logements, à Bourbriac. Ils y sont arrivés en même temps que Léa Jourden, la maman de Jean Jourden, également Saint-Péveroise et de plus, leur amie. Louis et Simone se plaisent dans leur nouvelle résidence. Ils reçoivent les visites de Vonnick et Josiane, leurs deux filles, de leurs trois petits-enfants et de leurs quatre arrière-petits-enfants. D'anciens clients viennent également les saluer. La doyenne est Simone Mazévet née en 1913. Elle réside au Foyer logement Guy Marros à Plouagat.

(Article et photo Monique Mazévet)

## Deux nouveaux artisans



Yannick Derrien réalise le souhait qu'il avait depuis de longues années. Fort d'une expérience de 15 ans, à savoir neuf ans dans une concession et six ans dans un garage, il s'installe en tant que mécanicien dans un bâtiment flambant neuf qu'il a fait construire près du site du boulodrome, route de Pont-Locminé. Titulaire d'un baccalauréat professionnel automobile et d'une formation en électronique et électricité automobile, Yannick Derrien, âgé de 36 ans est originaire de Senven-Léhart et réside depuis onze ans à Pen ar Hoat. Yannick assure l'entretien et la réparation de véhicules toutes marques ainsi que du matériel de motoculture.

---



Après onze ans d'expérience et suite à un licenciement économique, Franck Ollivier, qui habite à Restudo, a décidé de s'installer à son compte en tant que carreleur. Marié et père de trois enfants, Franck aurait pu s'installer dans plusieurs domaines du bâtiment puisqu'il a restauré sa maison pratiquement seul mais il a préféré choisir uniquement le carrelage et la faïence. En tant qu'ouvrier, une certaine liberté lui manquait, celle de créer. L'artisan aime, en effet, mettre en oeuvre de nouvelles choses et il a beaucoup d'idées à proposer à ses clients, parfois de petites choses qui font que chaque décor soit bien personnalisé. Le fait d'être à son compte va aussi lui permettre d'être en relation avec les clients, ce qui lui manquait également en tant que salarié. Il propose des devis gratuits, des conseils et intervient aussi bien pour le neuf que pour la rénovation.

## Une nouvelle association



« Ca y est, notre association **Promenons-nous dans les Bois** est née et a organisé sa première manifestation. » Cette première manifestation dont parle Jeff Thoraval, président de l'association, c'était la fête de la nature du vendredi 21 au dimanche 23 mai 2010 dans la forêt départementale Avaugour/Bois-Meur. « Les sorties et animations ont connu un véritable succès ». Au programme, un diaporama et une conférence sur les amphibiens de Bretagne, une sortie nocturne consacrée aux chauves-souris, la visite du rucher école de la ferme du Bois-Meur, une sortie nature, une balade contée, des ballades à poney ou en calèche, construction de cabane et grimpe d'arbres. Parmi les activités proposées par l'association durant tout l'été on notera des sorties à la nuit tombante « entre chien et loup », des sorties crépusculaires « sur la piste des animaux », une soirée « à l'écoute du brame » et une sortie mycologique. Tél : 02.99.29.13.26 / 02.96.74.46.27 / [jeff.thoraval572@orange.fr](mailto:jeff.thoraval572@orange.fr)



## Fête du pain au Danouët



Pour la troisième année consécutive, les habitants du village du Danouët se sont retrouvés à l'occasion de la fête du pain autour du vieux four restauré en 2000 par la dizaine d'habitants que comptait alors le village. Aujourd'hui, ils sont 26 - le 26<sup>ème</sup>, Liam Le Rousseau, est né le 21 novembre. Le doyen est Alain Le Cocq, âgé de 51 ans, et la doyenne Jocelyne Le Lay, 44 ans, c'est dire si la moyenne d'âge est peu élevée. Lors du lancement de cette fête il avait été prévu qu'elle aurait lieu chaque année le 15 août, mais l'été, il est difficile de rassembler tout le monde à une date fixe. Qu'importe la date, le but de la manifestation est de réunir tous les habitants du village, leur famille et leurs amis le temps d'une soirée.

## Le Pardon de Restudo



Le pardon de Restudo a rassemblé près d'un millier de personnes autour des attractions proposées par le comité que préside Maurice Moisan. Après le départ du cortège de la place du bourg, le défilé est remonté vers la chapelle où a été célébrée la messe annuelle animée par les trompes de chasse du Rallye d'Avaugour.. La bénédiction des chevaux et de leurs cavaliers a précédé la baignade des montures dans la fontaine, sous le regard de plusieurs centaines de personnes. Les acrobaties des cavaliers ont réjoui les spectateurs, qui ont beaucoup applaudi. Les cascades ont souvent fini dans l'eau, pour le plus grand plaisir de tous. La fête s'est poursuivie autour d'un repas champêtre : 650 personnes y ont pris part.

---

## Le Club d'Avaugour



Le club, c'est aussi l'occasion pour célébrer des anniversaires, notamment ceux de Georges Mahé et d'Irène Le Coq, qui sont soufflé leurs 80 bougies. Les réunions se succèdent au rythme du 1er et du 3ème mardi de chaque mois. Le bureau demeure inchangé.

---

## F.N.A.C.A.

Dépôt de gerbe en l'honneur des soldats morts pour la France pendant la guerre d'Algérie. Le 19 mars 1962 à midi, prenait officiellement effet un cessez-le-feu mettant fin à huit ans de guerre en Algérie.



## Société de Chasse



Président : Stephen Disserbo . Vice-président : Anthony Gautier. Trésorier : Gurvan Coatrieux Trésorier adjoint : Mickaël Morvan. Secrétaire : Véronique Sommier et Secrétaire adjoint : Arnaud Moisan. La fête annuelle a eu lieu le dimanche 22 août, sur le site de la Chapelle de Restudo. En matinée, concours de boules en pen en pen, repas, puis, dans l'après midi, nouveau concours de boules en doublettes formées. Tir à l'arc, animations diverses, tombola, café, chocolat, gâteaux. « Le prix des cartes et des invitations reste inchangé. Suppression du mercredi comme jour de chasse et mise en place d'un calendrier des battues qui sera remis à chaque chasseur. »

---

## Amicale Laïque



Présidente : SAMSON Véronique, Vice-président : NEUS Philippe, Trésorière : IRAND Karen, Secrétaire : GRABIT Sandrine

Les sorties scolaires et projets pédagogiques de l'école ne peuvent être réalisés qu'au travers de manifestations organisées par l'amicale laïque et tenues par des parents bénévoles, trop peu nombreux, de l'avis des membres du bureau, « alors que tous les enfants bénéficient des fonds récoltés ». Ces manifestations sont nombreuses: ventes de brioches, pizzas, repas et bien sûr l'incontournable kermesse, véritable fête de l'école. Cette année plusieurs sorties sont prévues notamment au planétarium de Trégastel pour la classe des grands et dans une ferme pédagogique pour les petits et moyens, une sortie cinéma pour toute l'école, ainsi qu'un spectacle de Noël avec les écoles de Plésidy et de Saint-Adrien.

---

## Association Tiers et Quart Monde



Le bureau a été reconduit et se compose de Félix Gautier, président d'honneur ; Yolande Le Béhec, présidente ; Daniel Artus, vice-président ; Marie-Antoinette Lucas, trésorière et Marie-Rolande Gautier, secrétaire. Le Comité d'aide au tiers et quart monde rassemble les bénévoles des communes de Plésidy, Saint-Adrien, Saint-Connan, Saint-Fiacre, Saint-Péver et Senven-Léhart. Au cours de l'assemblée générale, le comité a décidé d'effectuer un don de 1300 € à diverses associations humanitaires avec les bénéfices du repas annuel qui a été organisé à Senven-Léhart. Le prochain repas « poule au riz » aura lieu à Saint-Connan, le dimanche 6 février.

## Cérémonie du 8 Mai et repas des anciens



## Commémoration du 11 Novembre



Le lundi 11 novembre 1918, à 11 heures, dans toute la France, les cloches sonnent à la volée. Pour la première fois depuis quatre ans, Français et Allemands peuvent se regarder sans s'entretuer. Un armistice a été conclu le matin entre les Alliés et l'Allemagne, dernière des Puissances Centrales à rendre les armes. Il laisse derrière lui huit millions de morts et six millions de mutilés. Les survivants ont perdu

la foi dans les valeurs morales et spirituelles qui ont fait la grandeur et l'unité de l'Europe. Mais ils veulent croire que cette guerre qui s'achève restera la dernière de l'Histoire, la «der des der» ...

## Ecole Anjela Duval



L'école Anjela Duval connaît à nouveau du changement avec le remplacement des deux institutrices en poste l'an dernier. Les 33 enfants accueillis dans l'établissement sont répartis en deux classes. La classe de maternelle/CP est à la charge de Manon Appriou, originaire de Morlaix. Carine Paineau-Charton, originaire de Ploufragan, a la charge de la classe des CE/CM. Mélody Ruffet, qui était déjà en poste l'an dernier dans cette école, est à nouveau présente; elle est chargée de l'animation et du soutien.



### Les petits gestes en plus !

Évitez les déplacements en voiture : triez vos déchets sur un parcours habituel ! (courses, travail, école ...)



Gagnez de la place : aplatissez bouteilles et cartonnets !



Vous pouvez trier les bouteilles plastique d'huile alimentaire, les flacons de ketchup et de mayo !

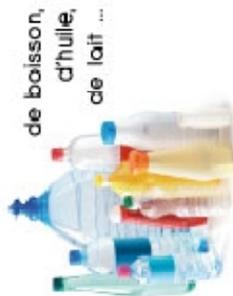


Respectez les consignes de tri car elles sont importantes pour la sécurité des employés qui travaillent tout au long de la chaîne du recyclage. Triez uniquement les déchets mentionnés dans ce document. Merci !

## PLASTIQUE METAL



**Plastique : exclusivement** les bouteilles et les flacons :



de boisson, d'huile, de lait ...

de produit d'entretien VIDES ...



de gel douche, de shampoing.

**Métal : exclusivement** les flacons, les boîtes métalliques et les aérosols VIDES



## PAPIER CARTONNETTES



les journaux, magazines, cahiers, enveloppes



les petits emballages cartonnés



les briques alimentaires



**PORTEZ LES CARTONS DE GRAND VOLUME À LA DÉCHÈTERIE.**

## VERRE



**exclusivement** les emballages alimentaires en verre



les bouteilles



les bocaux

**PORTEZ LA VAISSELLE CASSÉE À LA DÉCHÈTERIE : BENNE GRAVATS.**

## DÉCHETS SPÉCIAUX



Portez vos médicaments périmés à la pharmacie



Portez vos ampoules basse consommation et vos déchets électroniques à la déchèterie



Portez vos déchets spéciaux à la déchèterie



jetiez vos piles dans les contenants prévus aux bornes de TRI ou dans les commerces.



# JE TRIE ET JE RÉDUIS !



www.smitom-launoy-lantic.com

## JE TRIE POUR :

- 1- Protéger la planète et les générations futures: économie des matières premières et de l'énergie nécessaire à leur transformation ; limitation des pollutions liées à l'extraction des matières premières d'une part et à la gestion des déchets d'autre part.
- 2- Fabriquer un compost de qualité : au SMITOM, vos ordures ne sont pas incinérées, elles sont transformées en compost à fusine de Lantic, pour l'usage des légumes de la région de Palmpol.
- 3- Limiter la facture : les déchets triés coûtent 5 € par tonne tandis que les déchets traités coûtent 75 € par tonne.

## JE RÉDUIS pour faire des économies !

- **Côté alimentation**, les produits moins emballés contiennent moins d'additifs et sont souvent moins cher à qualité égale.
- **Côté équipements**, adaptez à vos besoins, pensez à louer ou emprunter, achetez d'occasion ou en commun ; si l'achat est nécessaire, choisissez un bon modèle ! Parfois il vaut mieux acheter plus cher une seule fois que pas cher plusieurs fois ...

ALLEZ MARCEL !

On a écrit sur la banderole à la peinture à l'eau, jamais de bombe aérosol !

Pain, beurre, chocolat, c'est trop délicieux ! C'est moins de sucre et plus d'énergie que les biscuits ultra emballés !

Je crois que je viens de trouver le vélo de mes rêves ! C'est le bon plan les petites annonces !

SUPER ! Aucun gadget pour récompenser les coureurs ! Que des cadeaux dématérialisés : Ciné, Spectacles, minis séjours !

Je carbure à l'eau du robinet ! J'en ai rempli ma gourde !

journal = papier recyclé = plastique recyclé

salon de jardin de couleur foncée = plastique recyclé

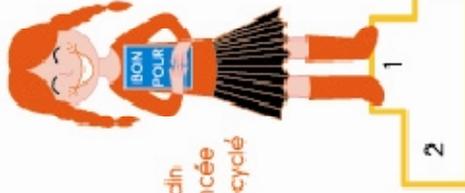
J'ai réussi une super photo de Marcel en plein effort, avec mon appareil à piles rechargeables !



vélo = métal recyclé



bouteilles de verre verte = verre recyclé



Graphisme : gwendoline\_clossat @ gmail . com



## Intempéries



La région a connu de violents épisodes de neige et de pluie. Au delà le côté carte postale des paysages, il faut déplorer de nombreux bâtiments endommagés par les chutes de neige, de terrains inondés ou route coupée par les fortes pluies.



## Photos souvenirs

Les amis de Sandra Le Pourhiet et Christophe Merrer avaient choisi un moyen de locomotion assez inhabituel pour conduire le jeune couple jusqu'à la mairie. C'est, en effet, installés à l'avant d'une moissonneuse-batteuse que les jeunes gens et leur petit garçon sont arrivés sur la place du bourg où les invités les attendaient ainsi que Jean Jourden, maire, et Jean-Pierre LeGoux, maire de Lanrodec, avant de procéder au mariage.



Nelly et Jean-Paul Le Béhec ont souhaité fêter leurs quarante années de vies communes en repassant devant monsieur le Maire, entourés de leurs proches. Samedi, Jean Jourden les a donc reçus à la mairie.

## Le Trieux Football Club



Le Trieux Football-Club est né de la fusion avec l'Olympique. Les dirigeants du club de football de Saint-Péver et ceux du club de l'Olympique du Trieux se sont réunis pour définir les modalités de fusion entre les deux clubs. Une décision prise par les deux clubs, lors des assemblées générales. Les dirigeants ont déterminé le fonctionnement du nouveau club. Les joueurs, au nombre de cinquante, porteront des maillots de couleur bleu marine. Les trois terrains seront utilisés par les équipes.

Présidents : Julien Chevance et Julien Penrec'h  
Vice-présidents : Pascal Martin et Cédric Coguen  
Trésoriers : Yves Correc et Denis Le Yan  
Secrétaires : Julien Le Bars, David Chevance et Jean-Michel Boscher  
Responsables de l'équipe A : Nicolas Huonic et Julien Chevance  
Responsables de l'équipe B : Jean-Michel Boscher, Pascal Martin et Thierry Chevance  
Responsables de l'équipe C : Jean-Yves Diridollou, Philippe Gautier et Benoît Steunou  
Responsables du matériel et des équipements : Julien Le Cocq et Julien le Tyrand  
Responsable des entraînements : Joël Gamlardon

## Etat-civil

### Naissances

- Anaïs Le Guillou - 17 février 2010 - de J. M. Le Guillou et Karine Becker
- Tonin Ollivier - 15 mars 2010 - de Franck Ollivier et Muriel Gautier
- Rafaël Madec - 6 août 2010 - de Elis MADEC et Alixia LE BELLEGUIC
- Gabin LE GUERN - 10 août 2010 - de Olivier LE GUERN et Laurence BENECH
- Inaya Giordani - 17 septembre 2010 - de Kevin Giordani et Océane Pinabel
- Jonathan Allainguillaume - 21 octobre 2010 - de Lionel Allainguillaume et Hélène Troël
- Liam Le Rousseau - 21 novembre 2010 - de Romain Le Rousseau et Rachel Chevance

### Décès

- Martial Thoraval - 12 janvier 2010
- Raymonde Le Yan née Sélébart - 28 mars 2010

### Mariages

- Virginie Perennès et Gildas Chappé - 21 août 2010
- Sandra Le Pourhiet et Christophe Merrer - 04 septembre 2010

## Echos du Conseil Municipal

Conseil du 05 Février 2010

---

- **Indemnité du Percepteur** : Fixée à 240,20€ pour l'année
- **Personnel communal** : Prime annuelle de 60€ octroyée à tous les membres du personnel souhaitant souscrire une assurance "Arrêt de travail de plus de trois mois"
- **Logement communal** : Mise en location du logement précédemment occupé par Mme Riou pour un loyer mensuel de 350,00€.
- **Travaux du bâtiment socio-culturel** : Travaux confiés à l'entreprise Bihan-Sérandour de Saint-Fiacre pour un montant de 4.142,00€ HT.
- **Achat de tréteaux** : Entreprise Multipose de Bourbriac pour un montant de 2.434,00€ HT.
- **Devis extincteur** : Après vérification de tous les extincteurs, celui de l'école sera changé pour un montant de 146,82€ HT auprès de la Société SICLI
- **Questions diverses** : - Achat d'un isoaloir pour personnes à mobilité réduite, avant les prochaines élections. Installation d'un détecteur de présence à l'entrée de la mairie, par l'entreprise Creurer de Saint-Adrien. Spectacle du 19 juin 2010 avec les enfants de l'école - Participation fixée à 25€ par enfant. Pose de barrière à l'entrée du logement occupé par Valérie Martin - Installation par l'entreprise Multipose de Bourbriac pour un montant de 585,01€ HT. Remerciement aux personnes qui ont participé au déneigement - pot d'amitié

Conseil du 26 Mars 2010

---

- **Vote des subventions** : Promenons nous dans les bois (100€) - Club d'Avaugour (100€) Amicale Laïque (400€) - Association de chasse (200€) - Association de foot (200€) Association des Anciens Combattants (50€) - Association Club Informatique (50€) ADMR (Aide à domicile) (40€) - AFOBAT22 (formation professionnelle) (30€) AFSEP (sclérose en plaques) (20€) - Banque alimentaire (40€) - Croix Rouge (20€) Ligue contre le Cancer (40€) - Leucémie Espoir (20€) - Resto du Cœur (15€) Protection Civile (30€) - Prévention routière (20€) - La Pierre Le Bigaut (20€)
- **Elaboration de la Carte Communale** : par le bureau d'étude D2L BETALI pour un montant de 6.500,00€ HT.
- **Fleurissement de la commune** : Pascale Le Yan est chargée d'étudier ce projet avec l'entreprise TILLY
- **Achat d'un défibrillateur** : décision reportée.
- **Questions diverses** : La demande d'échange de terrain, émise par Jean François Thoraval, à la jonction CD11 va être étudiée en vue d'un échange équitable. Demande concernant l'ouverture du chemin communal pour accéder au bois d'Avaugour. La proposition de Leff Communauté concernant le balayage du bourg n'a pas été renouvelée. Achat de 2 chariots pour la salle polyvalente.

## Conseil du 1<sup>er</sup> Avril 201

---

### ● **Présentation et vote du Compte Administratif 2009**

#### ● **Vote des Taux d'imposition 2010** : Augmentation sur les taxes suivantes

- Taxe d'habitation : + 3 % - Taxe foncier bâti : + 3 % - Taxe foncier non bâti : + 2 %

● **Vote du Budget Primitif** : - Le budget s'équilibre à la somme de 244 461,00€ en fonctionnement et 198 236,99€ en investissement.

## Conseil du 16 Juin 2010

---

● **Travaux de voirie** : Routes de Restudo, Belle Fontaine - Entreprise Héлары pour 38.978,80€HT.

● **Vente** : d'un morceau de route à M. Daniel Boudier - environ 200m<sup>2</sup> - cadastré Z..55

● **Achat de chemin à Restudo** : Chemin non communal entre la propriété de M. Patrice Daniel et de M. Franck Ollivier.

● **Pose d'un portail** : A l'entrée de la mairie / salle polyvalente

● **Rénovation de la barrière du cimetière** : Contacter l'entreprise la plus adéquate à ce genre de travaux.

● **Point sur les concessions au cimetière** : Des tombes sont en état d'abandon - Un courrier sera adressé aux familles. Un panneau sera posé au cimetière afin d'y afficher le plan du cimetière et les procès verbaux de reprise de concession.

● **Fleurissement de la commune** : Mise en place d'un arrosage automatique par Hortibreiz pour un montant de 277,19€ HT.

● **Personnel communal** : M. Lionnel Cloarec passe au grade d'agent de maîtrise principal.

● **Questions diverses** : Un dictionnaire sera offert aux élèves quittant l'école de Saint-Péver pour rentrer en 6ème. Cette année deux élèves partent. Une petite cérémonie sera organisée pour l'occasion. Tirage au sort des juré d'assise – Julien Penrec'h a été tiré au sort pour la commune de Saint-Péver. Augmentation des loyers de 1,0233 % selon l'indice de référence des loyers de l'INSEE. Refus à l'unanimité de la demande de l'école Skol Diwan concernant la participation financière. Le conseil municipal se prononce contre le projet de réhabilitation du « Petit Echo de la Mode » dans sa conception actuelle.

## Conseil du 16 Octobre 2010

---

● **Dossier Maryvonne** : Suite à la démission de Maryvonne, un courrier lui sera adressé demandant de régulariser sa situation sous peine de poursuite judiciaire.

● **Voierie** : Un prêt sera prévu pour financer les travaux confiés à l'entreprise Héлары. Le montant des travaux s'élève à 38.000,00€ alors que seulement 22.000,00€ avaient été alloués initialement sur ce poste budgétaire. Le montant des travaux concernant la route d'Avaugour, déclarée en sinistre, devra être remboursé (3.000,00€)

● **Portail mairie** : Travaux confiés à l'entreprise Jean HOUERFF pour un montant de 2.351,34€

● **Portail cimetière** : Par l'entreprise Camille SELEBARD pour un montant de 2.714,92€.

● **Projet boulodrome**: Deux solutions pour prolonger la durée de vie du boulodrome : Protéger les panes arrières de la pluie par des bandes de rives et fermer la devanture.

● **Congélateur école** : Achat d'un congélateur armoire auprès de l'entreprise PULSAT de Bégard pour un montant de 571,00€.

● **Préau école** : Le choix pour les travaux d'un montant de 35.000,00€ se porterait sur l'entreprise COUGNAUD.

● **Chemin de randonnée** : Réflexion sur la réalisation.

● **Fleurissement** : Les aménagements prévus sont le talus du boulodrome et la prairie fleurie. Les devis proposés par l'entreprise TILLY n'ont pas été retenus.

● **Emprunt** : Un prêt global sera prévu pour l'ensemble des travaux - préau, route, boulodrome.

Conseil du 25 Novembre 2010

---

● **Emprunt** : Un emprunt d'un montant de 110.000,00€ sera contracté auprès du Crédit Agricole, sur 15 ans, au taux de 3.28%.

● **Préau école** : Choix définitif de l'entreprise COUGNAUD pour un montant de 28.750,00€ HT. Il reste à choisir une entreprise pour la maçonnerie.

● **Projet boulodrome** : Deux propositions de devis ont été étudiées – Entreprise Bihan-Sérandour et Entreprise Boudier. Le Conseil n'a retenu aucune des propositions pour le moment.

● **Cotisation IRCANTEC** : La commune doit verser la somme de 2.668,00€ afin de régulariser les cotisations de 2008 et 2009.

● **Révision de la liste électorale** : La commission composée de Guy Moisan, Jean Jourden, Pascal Martin et Elise Moisan se réunira le 2 décembre à 18h.



Permis de construire 2010	Déclarations préalables de travaux
MOISAN Guy : Poulailier	BRIAND Gérard : Projet photovoltaïque
MADEC Elie : Extension	DUQUENNOY Annie Claude : Garage
WARD Robin : Balcon et fenêtre de toit	DUQUENNOY Annie Claude : abri de jardin
BAHERZE : Construction véranda	TREHIOU Gérard : Panneaux photovoltaïques
BAHERZE Dominique : Construction garage	LE GUENNIU-HUET : Panneaux photovoltaïques
GAEC Belle Fontaine : Poulailier	MAHE Vonik: Modification ouverture fenêtre
GUILLOUX Yann : Construction maison	LE GUENNIU : Panneaux photovoltaïques
LE GALL-TRIBUIL : Construction maison en bois	DEARON David : Abri de jardin
MICHAUD Jean-Luc : Extension maison	COLLINI Christophe: Serres froides
MONSERRAT Xavier : Rénovation maison	COLLINI Christophe: bassin de rétention d'eau
	CONSTANT : Panneaux photovoltaïques

## Budget Primitif 2010

### Fonctionnement

---

Dépenses	2008	2009	2010
• Charges à caractère général	85.534,00€	70.417,00€	75.435,00€
• Charges de personnel et frais assimilés	88.550,00€	97.900,00€	105.812,00€
• Reversement de fiscalité	3.800,00€	3.476,00€	3.800,00€
• Autres charges de gestion courante	28.455,00€	26.745,00€	26.631,00€
• Charges financières (intérêts des emprunts et dettes)	7.500,00€	5.500,00€	3.439,00€
• <b>Total des dépenses réelles</b>	<b>212.819,00€</b>	<b>204.038,00€</b>	<b>215.117,00€</b>
• Virement sur section d'investissement	23.398,00€	41.856,00€	29.334,00€
• <b>Total des dépenses de fonctionnement</b>	<b>236.237,00€</b>	<b>245.894,00€</b>	<b>244.461,00€</b>
<b>Recettes</b>			
• Produit d'exploitation	19.250,00€	16.800,00€	13.600,00€
• Impôts et taxes	84.153,00€	82.586,00€	90.113,00€
• Dotations, subventions et participations	114.869,00€	110.902,00€	114.843,00€
• Autres produits de gestion courante	18.500,00€	21.000,00€	22.000,00€
• Produits financiers	5,00€	5,00€	2.105,00€
• Atténuation des charges		500,00€	1.800,00€
• <b>Total des recettes réelles et ordres</b>	<b>236.777,00€</b>	<b>231.793,00€</b>	<b>0,00€</b>
• Résultat reporté ou anticipé	540,00€	14.101,00€	244.461,00€
• <b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>236.237,00€</b>	<b>245.894,00€</b>	<b>244.461,00€</b>

### Investissements

---

Dépenses	2010	2010	2010
• Voierie	80.350,00€	• Espace socio-culturel	10.500,00€
• Aménagement du bourg	12.000,00€	• Aménagement cimetière	500,00€
• Bâtiments communaux	6.000,00€	• Création jardin du souvenir	400,00€
• Mobilier et matériel	5.300,00€	• Création document d'urbanisme	8.000,00€
• Rénovation logement locatif	7.500,00€	• Assainissement	5.000,00€
• Ecole et cantine	3.000,00€	• Achat de terrain	5.000,00€
• Bloc sanitaire et préau	5.000,00€	• Charges financières	12.974,30€
• Rénovation bâtiment mairie	8.500,00€	• Solde d'exécution négatif	23.212,69€
• Aménagement paysager	5.000,00€	• <b>Total des dépenses</b>	<b>198.236,99€</b>

<b>Recettes</b>			
• Excédents de fonctionnements	46.003,12€	- (Réserves d'exercices précédents non dépensés)	
• F.C.T.V.A.	4.879,00€	- (Récupération de T.V.A.)	
• Emprunts et dettes assimilés	106.736,87€	- (Ce n'est pas un nouvel emprunt, mais un emprunt éventuel qui ne sera pas réalisé dans la mesure où les travaux d'assainissement par exemple s'étaleront sur plusieurs budgets et seront financés par des recettes futures).	
• Subventions d'investissement	5.874,00€		
• Produits de cessions	5.400,00€		
• <b>Total des recettes réelles</b>	<b>168.892,00€</b>		
• Prélèvement fonctionnement	29.334,00€		
• <b>Total des recettes cumulées</b>	<b>198.236,99€</b>		

---

## Location de la salle polyvalente

	Associations communales		Habitants et contribuables de St-Péver	Personnes extérieures à la commune
1 jour	50,00€	1 jour	131,00€	231,00€
2 jours	90,00€	2 jours	184,00€	330,00€
		3 jours	315,00€	385,00€
Réunion	Gratuit *	Gouter-apéritif *	58,00€	77,00€
Assemblée générale	Gratuit *	Réveillon	263,00€	555,00€
Sono	Gratuit	Sono	gratuit	non
Caution sono	1000,00€	Caution sono	1000,00€	
Caution	200,00€	Caution	200,00,€	500,00€

\* 10,00€ du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril – frais de chauffage \* Gouter-apéritif n'excèdent pas 3 heures

\* Gratuite pour les cafés d'enterrements.

## Location de l'Espace Socio-culturel

	Associations communales *	Habitants de St-Péver Commerces locaux	Hors commune
1 jour	30,00€	80,00€	150,00€
1 jour	50,00€	100,00€	200,00€
1 jour	70,00€	120,00€	250,00€
Caution	200,00€	200,00€	500,00€

\* Une occupation gratuite par an

### Horaire d'ouverture de la mairie au public

Tél : 02 96 21 42 48 – Fax : 02 96 21 42 42 – email : mairie.st.pever@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	8h30 - 12h30	
13h30 - 17h00		13h30 - 17h00			

La bibliothèque est ouverte le samedi de 11h00 à 12h00.

### Horaire d'ouverture de la déchetterie à Plouagat

Le ramassage des ordures a lieu chaque samedi

Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
	9h00 – 12h00	13h30 – 17h00	

Ecole, garderie, cantine	02 96 21 40 40	Gendarmerie	02 96 43 40 18
Communauté des communes	02 96 79 77 77	Pompiers / Samu	18 / 15

### Garderie

7h30 – 9h00	0,60 € par tranche de 30 mn*
16h30 – 17h30	1,35 € - tarif forfaitaire - incluant un goûter.
17h30 - 19h00	0,60 € par tranche de 30 mn*

### Cantine

Le prix d'un repas pour un enfant est de 2,35 €	Le prix d'un repas pour un adulte est de 4,70 €
---	---